



Les adhérents de Cerader sont toujours présents pour défendre les victimes de l'amiante (I. V.)

Hier le CERADER avec une quarantaine d'adhérents était à Périgueux pour défendre, devant le pôle social du tribunal de Périgueux, les dossiers de deux salariés de La Poudrerie, atteints de pathologies dûes à l'amiante.

## CERADER : d'importants succès, mais la lutte continue

Le président de CERADER 24, René Vincent, avait comme à son habitude préparé une prise de parole avant d'entrer dans la salle d'audience.

Lors de celle-ci, il a évoqué les deux dossiers devant être examinés hier par le tribunal des affaires sociales. Il s'agit de deux Poudriers, tous deux âgés de 59 ans, et dont l'un est atteint d'épaississements pleuraux, et le second de plaques pleurales. Le premier était ouvrier de fabrication à Eureenco et élu CGT, « ce qui le conduisait à aller partout dans l'entreprise pour préparer avec les travailleurs les revendications à dé-

fendre devant les directions » indiquait René Vincent. Le second est entré dans le groupe SNPE en décembre 1981, et a été opérateur puis conducteur d'ensemble de fabrication polyvalent à BNC puis Eureenco.

Ce même jour, deux dossiers étaient examinés par la cour d'Appel de Bordeaux, une femme qui a travaillé à Ahlstrom, et dont le mari est décédé « à cause de ce poison d'amiante. Elle est elle-même aujourd'hui atteinte de plaques pleurales », et un homme décédé en juin 2017, dont les ayants-droits viennent demander réparation. Il était reconnu en maladie

professionnelle depuis 2000, et en 2015 avait développé un cancer dû à l'amiante, et dont il est décédé.

René Vincent profitait de cette prise de parole pour insister sur les trois succès que l'action de CERADER a permis d'obtenir : « sur l'anxiété, sur la remise en activité de l'entreprise Inertam avec un gros soutien de l'UL CGT de Morcenx dans les Landes, et la mise en route de l'étude pour l'implantation d'un pilote de destruction de l'amiante sur Bergerac ». Il concluait son allocution en lançant : « S'émanciper par le travail, oui, en mourir, jamais plus ! ».